

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	2 (1873)
Heft:	1
Rubrik:	Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

137. Si un hectare de pré vaut 2160 francs, combien vaudrait une propriété de même qualité mesurant 28 poses 300 perches ?
138. Combien coûtent 18 poses 180 perches ² de champ à raison de 20 fr. 40 cent. l'are ?
139. Le canton de Fribourg possède 68670 poses de pré; indiquez-en la surface en hectares et ares.
140. Le même canton a une étendue de 66 $\frac{1}{4}$ lieues carrées; indiquez-en la superficie en myriamètres, kilomètres et hectares carrés.
141. Lorsque l'are coûte 21 fr. 30 centimes, que coûte la pose ?
142. Un pré ayant la forme d'un carré mesurant 125 mètres de côté; indiquez-en la valeur, sachant que la pose vaut 640 francs.
143. Un champ de forme triangulaire mesure 365 pieds de base et 180 pieds de hauteur; quelle en est la valeur à raison de 17 francs l'are ?
144. Quelle est la valeur d'une propriété ayant la forme d'un trapèze dont les deux bases mesurent 72 et 55 mètres et la hauteur 64 mètres à raison de 1 fr. 75 centimes la perche carrée ?
145. Une vigne a 2 poses 345 perches carrées; indiquez-en la surface en ares et centiares.
146. Un pâturage a 342 poses; indiquez-en la surface en hectares et ares.

B. D.

CORRESPONDANCE.

I

Un professeur distingué, dont le nom, les services et la plume ont acquis une grande notoriété en Suisse, vient de nous adresser la lettre trop flatteuse que voici :

Ce 20 décembre 1872.

Monsieur l'abbé,

Est-il permis à un lecteur du *Bulletin pédagogique* de vous dire ce qu'il pense de cette publication ? Après une année révolue, on peut juger votre œuvre et lui prédire son avenir.

Les difficultés que présente un travail de ce genre ne sont pas toujours comprises du commun des lecteurs, souvent plus occupé à épiloguer sur quelques détails qu'à juger l'ensemble. D'ailleurs, s'il faut du courage pour se lancer sur cette mer orageuse de la publicité, il faut, pour soutenir une publication utile, une grande persévérance et une foi ferme dans la mission que l'on remplit.

Dieu merci, vous ne vous êtes point laissé rebouter par ces obstacles et le succès est venu récompenser vos efforts. A mon avis, ce succès, tout modeste qu'il soit en apparence, est en réalité considérable.

Vous avez groupé les instituteurs qui ont à cœur de remplir dignement leurs fonctions. Vous les avez fortifiés et encouragés. Vous avez relevé à leurs yeux l'honorable et sainte mission d'éducateurs de l'enfance. Vous leur avez appris à aimer leur position et à l'honorer. En présence de tels résultats, il n'est pas nécessaire de parler des excellents conseils que vous donnez sur les différentes parties de la pédagogie, ni de relever le mérite littéraire qui distingue votre *Bulletin*. Vous avez fait plus que de bien dire ; vous avez fait une bonne œuvre.

Ceux à qui vous vous adressez savent sans doute que leur action sur la société est puissante puisqu'ils forment les générations futures ; mais ils ignorent peut-être qu'elle est puissante parce qu'elle est modeste et cachée. Quand on voit au printemps la nature reprendre sa vigueur et se parer de beauté, on oublie trop que cet épanouissement merveilleux, qui ravit les yeux et promet de riches récoltes, a été préparé au sein de l'hiver par un travail lent et caché. C'est sans bruit et sans éclat que s'opère le mystère de la germination et de la fructification, et cependant quels résultats ! Ainsi, des instituteurs qui ne se laissent pas séduire par des rêves d'ambition, d'indépendance et de cupidité, mais qui aiment leurs fonctions et se contentent de faire le bien en jouissant de l'estime des honnêtes gens et du témoignage de leur conscience, préparent à la société une génération d'hommes probes, vertueux, instruits et dévoués à la patrie et à la religion.

Heureux le pays où les chefs de l'Etat, le clergé et le corps des instituteurs concourent à ce but avec une admirable entente !

Soyez heureux vous-même de consacrer à cette cause votre talent et votre dévouement.

Un de vos abonnés.

II

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs la composition d'un ouvrage qui faisait grandement défaut à nos écoles. L'auteur de ce travail nous écrit :

R., le 17 décembre 1872.

Monsieur le rédacteur,

Dans le *Bulletin* de décembre, votre correspondant du Bas-Valais demande « quel serait le meilleur ouvrage de *civilité* qu'on pourrait mettre entre les mains des enfants de la campagne » (et des villes *rurales* aurait-il pu ajouter).

Que de fois les vilaines manières de la postérité en herbe m'ont soutiré cette même question ! Que de fois j'ai déploré l'existence d'un pareil *desideratum* dans nos écoles ! J'ai feuilleté le petit nombre de manuels que des hommes bien intéressés, de vrais amis de l'enfance, ont publiés sur la matière, et, comme votre correspondant du Bas-Valais, je me suis convaincu que ces manuels s'adressent à une jeunesse déjà passablement façonnée, et à laquelle il ne manque qu'une couche ou deux de vernis. Aucun traité ne répond aux vrais besoins de notre population primaire.

Fatigué de me demander vainement « Anne, ma sœur, ne vois-tu rien venir ? » je me suis décidé à combler cette lacune.

Depuis cinq ans j'observe les incongruités de tous les instants, les infractions au code du savoir-vivre que se permettent ma petite famille et la grande famille communale. (S'il y a des oursons mal léchés à Berne, on en trouve bien ailleurs).

J'ai noté avec soin mes observations, et, actuellement, je suis en train de les trier et de les catégoriser.

Quand mon opuscule sera terminé, je le soumettrai à l'approbation de M. le Directeur de l'Instruction publique. De l'approbation à l'impression et à la propagation, il n'y a que quelques jours de distance.

Ce sera claire et simple comme un catéchisme. Il y sera question de propreté, mais nullement d'hygiène, cette dernière partie formant à elle seule une importante spécialité.

Ce travail, Dieu aidant, sera prêt pour la réunion générale des instituteurs fribourgeois, qui aura lieu dans le courant de l'été prochain.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon sympathique dévouement.

L. R. *Inspecteur.*

